

COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ
PARTICULIERS



famille & santé

... la complémentaire santé
conçue pour toutes les familles



april

L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

Famille & Santé, toutes les garanties dont votre famille a besoin.

Votre famille est unique : petite, nombreuse, ou monoparentale...

Vos besoins de santé sont multiples : optique pour vous, orthodontie pour votre enfant, votre mari est adepte de l'homéopathie...

Vous avez besoin de remboursements efficaces qui respectent le budget familial.

Avec la complémentaire Famille & Santé d'APRIL, protégez votre famille sans vous soucier de demain.

Des garanties complètes pour les petits et les grands

- Des garanties dentaires renforcées en orthodontie, et prothèses dentaires,
- Des forfaits optique de **100 à 400 €** + le bonus optique,
- Des honoraires chirurgicaux remboursés **jusqu'à 300 %***,
- Le forfait maternité,
- Le Pack Prévention Famille,
- Des garanties sans délai d'attente !



* de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

Des avantages et des tarifs réduits

- Des réductions couples et familles : jusqu'à 10%.
- Les 3^e, 4^e et 5^e enfants gratuits (<21 ans).
- Des tarifs optique négociés avec nos partenaires privilégiés*.
- Adhésion possible à tous les âges.

* cf page 7



Connectez vous sur **www.april.fr**
A tout moment, consultez vos remboursements en ligne sur votre **ESPACE ASSURÉ**.



Avec le **TIERS-PAYANT**, ne faites pas l'avance de frais chez les pharmaciens, laboratoires, radiologues, kinésithérapeutes partenaires.

(1) dès réception de votre dossier.



Découvrez le Pack Prévention Famille

**JUSQU'À
200 €/AN
PAR PERSONNE**



**AVEC LE PACK PREVENTION FAMILLE,
CHOISISSEZ EN TOUTE SERENITE LES SOINS
QUE VOUS PREFEREZ !**

**Ce forfait vous rembourse jusqu'à 200 € par an
et par personne les frais de santé et de prévention
non remboursés par la Sécurité sociale :**

- **Initiation aux premiers secours** : apprenez à sauver des vies, par des reflexes et gestes simples !
- **Les médecines naturelles** : homéopathie, ostéopathie, acupuncture, chiropractie, microkinésithérapie,
- **Les vaccins** non remboursés par la Sécurité sociale.

Garanties

Votre famille bien protégée

Prestations en pourcentage de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale sous déduction des remboursements du Régime Obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

Les forfaits et plafonds de garanties figurant dans ce tableau ne sont valables qu'une fois par assuré et par Année d'Adhésion. Ils ne peuvent donc pas être reportés d'une année sur l'autre.

FRAIS HOSPITALIERS

	Niveau Eco	Niveau Equilibre	Niveau Confort	Niveau Excellence
Frais hospitaliers en secteur conventionné				
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires chirurgicaux	150 %	200 %	250 %	300 %
Forfait Chambre particulière (par jour)	-	40 €	60 €	70 €
Frais d'accompagnant (par jour)	-	15 €	25 €	30 €
Maison de repos et assimilés	100 % dans la limite de			
	60 j	120 j	180 j	180 j
Hospitalisation psychiatrique (dans la limite de 60 jours)	100 %	100 %	100 %	100 %
Frais hospitaliers en secteur non conventionné				
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %	100 %
Honoraires chirurgicaux	100 %	100 %	100 %	100 %
Chambre particulière	-	-	-	-

FRAIS MÉDICAUX

	Niveau Eco	Niveau Equilibre	Niveau Confort	Niveau Excellence
Consultations, visites en parcours de soins*	100 %	100 %	125 %	150 %
Actes médicaux courants, soins externes et imagerie médicale en parcours de soins*	100 %	100 %	125 %	150 %
Auxiliaires médicaux, analyses	100 %	100 %	125 %	150 %
Appareillage (orthopédie, prothèses auditives, petit appareillage)	100 %	100 %	125 %	150 %
Transport	100 %	100 %	125 %	150 %

PHARMACIE

	Niveau Eco	Niveau Equilibre	Niveau Confort	Niveau Excellence
Prise en charge pas la Sécurité sociale	100 %	100 %	100 %	100 %

* Si vous êtes en parcours de soins, ce contrat ne prendra pas en charge la diminution des remboursements appliquée par la Sécurité sociale.

Votre contrat est responsable : vos garanties et niveaux de remboursement seront automatiquement adaptés en fonction des évolutions législatives et réglementations régissant les «contrats responsables». La participation forfaitaire et les franchises médicales appliquées par la Sécurité sociale ne sont pas prise en charge par le contrat.

Les actes de préventions définis par l'arrêté du 8 juin 2006 sont au moins remboursés au ticket modérateur.

**APRIL
REMBOURSE
EN
24 H**

**PAS
D'AVANCE
DE FRAIS
AVEC LE
TIERS PAYANT**

FRAIS DENTAIRES

	Niveau Eco	Niveau Equilibre	Niveau Confort	Niveau Excellence
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	100 %	200 %	250 %	300 %
Prothèses remboursées par la Sécurité sociale	-	150% la 1 ^{ère} année d'adhésion puis 200%	200% la 1 ^{ère} année d'adhésion puis 250%	250% la 1 ^{ère} année d'adhésion puis 300%
Orthodontie et prothèses dentaires non remboursées pas la Sécurité sociale mais avec cotation	-	100 %	150 %	150 %
Plafond orthodontie et prothèses				
Année 1	-	-	750 €	750 €
Année 2	-	-	1 000 €	1 000 €
Années suivantes	-	-	1 500 €	1 500 €
Soins dentaires	100 %	125 %	150 %	200 %
Forfait soins dentaires non remboursés (Actes Hors Nomenclatures): implants dentaires et parodontologie	-	100 €	150 €	180 €

FRAIS OPTIQUE

	Niveau Eco	Niveau Equilibre	Niveau Confort	Niveau Excellence
Forfait : montures, verres, acceptés par la Sécurité sociale Lentilles acceptées, refusées ou jetables Forfait traitement de la myopie	100 €	200 €	300 €	400 €
Bonus optique	50 € en plus du forfait optique si l'assuré n'utilise pas du tout son forfait optique l'année précédente			
	100 € en plus du forfait optique si l'assuré n'utilise pas du tout son forfait optique les deux années précédentes			

**FORFAIT
BONUS**

PACK PRÉVENTION

	Niveau Eco	Niveau Equilibre	Niveau Confort	Niveau Excellence
Forfait couvrant les actes suivants : (Homéopathie - Ostéopathie - Acupuncture Chiropractie - Microkinésithérapie) Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale Formation aux gestes de premiers secours : «Prévention des secours civiques»	50 €	100 €	150 €	200 €

AUTRES PRESTATIONS

	Niveau Eco	Niveau Equilibre	Niveau Confort	Niveau Excellence
Forfait naissance	-	50 € la 1 ^{ère} année d'adhésion puis 100 €	50 € la 1 ^{ère} année d'adhésion puis 150 €	50 € la 1 ^{ère} année d'adhésion puis 200 €
Dépenses médicales inopinées effectués à l'étranger	100 %	100 %	100 %	100 %



Niveau :

Cotisation : €/mois

COMPRENDRE

Un seul niveau doit être souscrit par famille.

Franchises médicales et participation forfaitaire appliquées au 01/01/11 par la Sécurité sociale et non remboursée par votre contrat :

0,50 € / boîte de médicament

0,50 € / acte paramédical

2 € / transport sanitaire

1 € / consultation, acte technique et analyse biologique

Et demain avec Famille & Santé, comment serez-vous remboursé ?

Voici des exemples de remboursements des actes les plus courants pris en charge par le contrat Famille & Santé.

La dépense réelle ➔ le remboursement de la Sécurité sociale ➔ celui d'APRIL ➔ restant à votre charge, selon le niveau souscrit.

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Type de dépense	Dépense réelle	Niveau Eco			Niveau Equilibre		Niveau Confort		Niveau Excellence	
		Rembour- sement Sécurité sociale	Rembour- sement APRIL	Restant à votre charge	Rembour- sement APRIL	Restant à votre charge	Rembour- sement APRIL	Restant à votre charge	Rembour- sement APRIL	Restant à votre charge
Hospitalisation de 11 jours en secteur conventionné										
Honoraires chirurgicaux	375,27 € + dépassement d'honoraires de 750 € = 1 175,27 €	375,27 €	187,64 €	562,37 €	375,27 €	374,73 €	562,90 €	187,10 €	750 €	0 €
Forfait journalier	198 €	0 €	198 €	0 €	198 €	0 €	198 €	0 €	198 €	0 €
Chambre particulière pour 10 jours	650 €	0 €	0 €	650 €	400 €	250 €	600 €	50 €	650 €	0 €
Frais médicaux										
Consultation Généraliste	25 €	14,40 €	6,60 €	4 €	6,60 €	4 €	9,60 €	1 €	9,60 €	1 €
Consultation spécialiste	40 €	15,10 €	6,90 €	18 €	6,90 €	18 €	12,65 €	12,25 €	18,40 €	6,50 €
Dentaire										
Soins dentaires : détartrage SC12	40 €	20,24 €	8,68 €	11,08 €	15,91 €	3,85 €	19,76 €	0 €	19,76 €	0 €
Prothèse couronne SPR50 1 ^{ère} année d'adhésion	430 €	75,25 €	32,25 €	322,50 €	86 €	268,75 €	139,75 €	215 €	193,50 €	161,25 €
2 ^e année d'adhésion			32,25 €	322,50 €	139,75 €	215 €	193,50 €	161,25 €	247,50 €	107,50 €
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale (prix par semestre pour un enfant de moins de 16 ans)	630 €	193,50 €	0 €	436,50 €	193,50 €	243 €	290,25 €	146,25 €	387 €	49,50 €
Lentilles refusées par la Sécurité sociale										
Pour 1 année complète	200 €	0 €	100 €	100 €	200 €	0 €	200 €	0 €	200 €	0 €
Paire de lunettes										
Chez nos opticiens partenaires										
Monture adulte et verres unifocaux* (1)	135 €	3,34 €	100 €	31,66 €	131,66 €	0 €	131,66 €	0 €	131,66 €	0 €
Monture adulte et verres progressifs* (2)	255 €	6,61 €	100 €	148,39 €	200 €	48,39 €	248,39 €	0 €	248,39 €	0 €
Chez un opticien hors partenaires										
Monture adulte et verres unifocaux* (1)	135 €	3,34 €	100 €	146,66 €	200 €	46,66 €	246,66 €	0 €	246,66 €	0 €
Monture adulte et verres progressifs* (2)	255 €	6,61 €	100 €	393,39 €	200 €	293,39 €	300 €	193,39 €	400 €	93,39 €

* Organique 1,6 Durci Antireflet

(1) Sphère compris entre -6 et +6, cylindre < 2

(2) Sphère compris entre -4 et +4, cylindre < 2

2 500
OPTICIENS
PARTENAIRES

Des services pour améliorer votre quotidien !

@ VOTRE ESPACE ASSURÉ

... SUR WWW.APRIL.FR

- Pour consulter vos remboursements 7 jours sur 7 et 24h/24 et gérer votre compte assuré,
- Pour nous transmettre votre devis dentaire par exemple, et obtenir une réponse dans les plus brefs délais !
- Alerte Remboursement : un mail ou un SMS vous informe du montant de chaque remboursement, au moment où il est effectué.

LE TIERS PAYANT

Dans un réseau de plus de 120 000 professionnels de la santé conventionnés comme les pharmaciens, laboratoires, radiologues et kinésithérapeutes partenaires

- Pour que vous n'ayez plus rien à avancer pour vos frais de santé !

2 500 OPTICIENS PARTENAIRES



PARCE QUE BIEN VOIR NE DOIT PAS DÉPENDRE DE VOTRE BUDGET, APRIL VOUS AIDE À MAÎTRISER VOS FRAIS DE SANTÉ.

Les avantages de nos partenaires opticiens :

- Plus de 2.500 opticiens en France (liste sur www.april.fr, Espace Assuré)
- Des tarifs négociés
- Des conseils et des produits de qualité
- Pas d'argent à avancer

Gagnez en santé visuelle avec le réseau d'opticiens recommandé par APRIL.

UNE ASSISTANCE*

En cas d'hospitalisation, vous bénéficiez d'une assistance qui prend en charge :

- La garde de vos enfants
- La garde de vos chiens et chats
- Le recours à une aide ménagère

UNE PROTECTION JURIDIQUE*

Pour vous aider à obtenir réparation du préjudice consécutif à un dommage corporel dont vous êtes victime, la protection juridique prend en charge :

- Des consultations juridiques
- Des frais de procédure judiciaire

* Les conditions des garanties assistance et protection juridique sont disponibles à tout moment sur l'espace assuré.

APRIL, changer l'image de l'assurance

A sa création en 1988, APRIL a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de 2 millions d'assurés qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux 3500 collaborateurs du groupe.

APRIL a su gagner leur confiance en leur proposant des contrats qui respectent un juste équilibre entre le prix, le niveau de protection et le service associé et a ainsi démontré que l'assurance n'est plus ce qu'elle était.



L'assurance qui me fait gagner en santé

Nos engagements :

- Vous protéger au plus près de vos besoins
- Vous guider dans vos choix de santé
- Vous aider à prendre en main l'avenir de votre santé

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

april | santé prévoyance

Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03
Tél. : 0 974 50 20 20 - Fax : 04 78 53 65 18 - www.april.fr

S.A. au capital de 500 000 € - RCS Lyon 428 702 419
Intermédiaire en assurances - immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 002 609 (www.orient.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.
Produits conçus et gérés par APRIL Santé Prévoyance. Famille & Santé est assuré par La Mutuelle Générale pour les garanties «complémentaire santé hors Bonus optique» et SWISS LIFE Prévoyance et Santé pour le Bonus optique.



L'assurance n'est plus **ce qu'elle était.**